



## RÈGLEMENT C.C. r. 57 2018

### RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

#### ÉNONCÉ

Le présent règlement a pour but de fixer le jour, l'heure et le lieu de la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires, en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*.

#### JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES

1. QUE le règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2018-2019, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes des articles 392 et 394 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.-1-13.3) ;

Jour	Heure	Lieu
29 août 2018 (5 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
3 octobre 2018 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
14 novembre 2018 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
12 décembre 2018 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
30 janvier 2019 (5 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
13 mars 2019 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
3 avril 2019 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
1 <sup>er</sup> mai 2019 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
5 juin 2019 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

#### DISPOSITIONS FINALES

2. Le présent règlement a été adopté par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 6 juin 2018 et est entré en vigueur le 27 juin 2018, date de parution de l'avis public dans les journaux.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général